

AVIS A LA NAVIGATION

ANNULE ET REMPLACE L'AVIS A LA NAVIGATION N°11/2022

N° 12/2022

PORT DEPARTEMENTAL DE HONFLEUR

La capitainerie du port départemental de Honfleur informe les usagers :

Dans le cadre des manifestations prévues le jeudi 14 juillet 2022 :

- **Il est interdit de :**
 - **stationner des véhicules sur l'épi du transit,**
 - **accoster sur le quai de la jetée Est.**

- **Le mât incliné est installé à l'extrémité de l'épi du transit** (Zone d'évitage des bateau de croisière dans l'avant-port) une zone de sécurité de 15 mètres de part et d'autre du mât doit être strictement respectée par les usagers du plan d'eau afin d'assurer la sécurité des participants.

- **Les ouvertures du pont de la Lieutenance** de 16h30, 17h30 et 18h30 sont annulées. Une ouverture aura lieu à 19h30.

- De 23h00 jusqu'à la fin du spectacle pyrotechnique ; animation d'une durée prévue d'1h00 :
 - **Il est interdit d'accoster sur l'épi du transit et de naviguer dans l'écluse de Honfleur et le port dans son ensemble,**
 - Le fonctionnement du SAS écluse est interrompu sauf urgence et/ou nécessité de service.

Pour plus d'information, les usagers du port sont invités à prendre contact avec la capitainerie du port départemental de Honfleur (02.31.14.68.42 ou 06.64.47.32.53).

Le Surveillant de Port



Sylvain LE GOFFIC